

DEC130248DR06

Décision portant cessation de fonctions de M. Pascal LEMIERE, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au sein de l'unité UMR7565 intitulée SRMSC

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° DEC090151DR06 du 10 avril 2009 portant nomination de M. Pascal LEMIERE aux fonctions d'ACMO,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Pascal LEMIERE, dans l'unité du CNRS n°7565, à compter du 31 décembre 2012. .

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Vandœuvre les Nancy, le 21/01/2013

Le directeur de l'unité
Yves FORT

Visa du délégué régional du CNRS
Philippe PIERI

Visa du Président
de l'Université de Lorraine
Pierre MUTZENHARDT